



COLLOQUE



LA RECHERCHE SUR LES ESCLAVAGES DANS LE MONDE : UN ÉTAT DES LIEUX

7 - 9 NOVEMBRE 2022
Agence Universitaire de la Francophonie
Campus UCAD - Dakar - Sénégal



SÉQUENCE 2

DE LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS SUR L'ESCLAVAGE (I)

Jaime ARAGÓN FALOMIR

Université des Antilles, France

« Une révision de l'histoire de l'esclavage à travers les théories contemporaines du pouvoir dans les Antilles françaises »

RÉSUMÉ

Cet article vise à analyser et à déterminer dans quelle mesure les théories sociologiques contemporaines permettent de comprendre les mécanismes de domination utilisés pendant la période de l'esclavage (XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles) dans les Caraïbes françaises. A la suite de la littérature récente sur l'esclavage, qui se concentre sur une description qualitative ou quantitative de la traite négrière, notre objectif est de fusionner l'analyse du politique et du social pour contribuer au débat sur le fonctionnement et l'organisation des relations de pouvoir dans le contexte de l'esclavage. Nous montrons que le phénomène présente des contours qui le rendent plus complexe à comprendre, de sorte qu'une observation interdisciplinaire est nécessaire.

INTRODUCTION

« *The past is never dead. It's not even past* » (W. Faulkner, 1951)
« L'esclavage a été remplacé par l'esclavitude » (Confiant, 1994:37)

L'arrivée des empires européens (espagnols, britanniques, français, néerlandais) dans les territoires insulaires américains à partir du XVI^{ème} siècle a provoqué une transformation sans précédent de multiples variables (population, démographie, territoire) qui a eu un impact sur tous les acteurs impliqués. Selon l'anthropologue brésilien Darcy Ribeiro (1977 : 87), les peuples « témoins » (« représentants modernes des anciennes civilisations autonomes sur lesquelles s'est abattue l'expansion européenne ») sont substitués en certains endroits par les peuples « transplantés » ou descendants d'Européens (Ribeiro omet que les Africains asservis ont été également déracinés). En fait, pour Ribeiro (1977 : 88), les Caraïbes sont un territoire où émergent de « nouveaux » peuples aux nuances peuples originaires, noires et européennes. La proposition d'un intellectuel aussi renommé est à l'origine du problème puisqu'elle juxtapose une catégorisation des conquérants, une couleur de peau et une origine continentale. En même temps, elle laisse de côté la variété et la densité de population des peuples indigènes de la région (Tainos, Caraïbes, Arawak) ainsi que l'impact des différents types de systèmes d'esclavage dans la construction des peuples contemporains.

Une telle orientation illustre la nécessité de se concentrer sur l'impact de la traite des esclaves d'un point de vue historique (Eltis, 2007 ; Esposito, 2015) en tant que moteur du système capitaliste occidental (Williams, 2000 ; James, 2000 ; Stein, 2000 ; Shepherd et Beckles, 2000) et même sur la nécessaire restitution des dommages. De même, des propositions récentes identifient l'impact de l'esclavage à travers l'étude de différentes variables : prospérité, dépendance, pauvreté, inégalité, croissance démographique et stratification ethnique (Esposito, 2015:7). Ainsi, d'autres chercheurs approfondissent le lien entre les inégalités structurelles contemporaines (raciales et économiques) et la traite négrière (Engerman et Sokoloff, 2002 ; Acemoglu, García-Jimeno et Robinson, 2012 ; Soares, Assunção et Goulart, 2012 ; Bruhn et Gallego, 2012).

En effet, la littérature spécialisée nous a permis d'identifier les dénominateurs communs entre, d'une part, nos recherches sur les mécanismes de domination et les structures de pouvoir que certains groupes exercent (Aragón et Cárdenas 2020 ; Aragón, 2022) et, d'autre part, les travaux classiques sur l'esclavage, puisque tous deux reproduisent les structures de domination (Scott, 2008 ; Boltanski, 2009) des minorités (élites, maîtres d'esclaves) sur les majorités (peuples autochtones, esclaves). Au-delà de la dénonciation de l'horrible et honteux système esclavagiste, notre objectif est de fusionner l'analyse du politique et du social pour contribuer au débat sur le fonctionnement et l'organisation des relations de pouvoir dans le contexte de l'esclavage. À cette fin, nous nous concentrons sur les territoires situés dans les Caraïbes françaises : Saint-Domingue (l'actuelle Haïti), la Martinique et la Guadeloupe.

Le texte est divisé en trois parties. La première présente les particularités de la colonisation française dans les Caraïbes et l'importance de la canne à sucre (structuration, réglementation, codes sociaux). La deuxième observe la polarisation sociale entre dominants et dominés à travers la couleur de peau et le rang occupé (différenciation, racialisation, ségrégation). La troisième aborde à travers l'utilisation du concept d'habitus (Bourdieu, 1979) l'impact que le lieu d'interaction (habitation-plantation) a sur les agents impliqués (ségrégation spatiale). Selon Wacquant (2002:42), cela fait allusion à la progression de la ségrégation spatiale au fil du temps, en commençant par l'esclavage, en passant par les ghettos de la ville (post)industrielle jusqu'au système carcéral moderne.

Notre approche théorique révèle que les sociétés peuvent être envisagées sous l'angle des dominants et des dominés - ce qui était évident pendant l'esclavage. Cependant, peu d'études ont appliqué le concept contemporain d'élites aux maîtres d'esclaves. Bien que Morales (2011 : 106) les définisse comme des « élites de colons », elle ne développe pas cette réflexion. Nous nous tournons donc vers la notion d'« élite » telle que conçue par Scott : les groupes qui ont un certain pouvoir et qui l'exercent. Le pouvoir est défini comme la capacité de produire des effets causaux qui affectent le comportement des agents (Scott, 2008:28-29 ; Aragón y Cárdenas, 2020:83). En d'autres termes, le pouvoir consiste à faire faire à quelqu'un quelque chose qu'il n'aurait pas fait sans cette incitation. Ce pouvoir doit, d'une part, donner l'illusion qu'il n'appartient à personne et, d'autre part, être compris comme un processus évolutif loin d'être immobile (Boltanski, 2009:176 et 213). Une telle imposition est exécutée par des mécanismes coercitifs (Held, 1989:102) et/ou par l'intériorisation que cette domination est correcte, valide et légitime (Beetham, 1991:10-12). Nous cherchons à répondre à la question de savoir dans quelle mesure ces théories ont servi à comprendre l'établissement d'une domination durable, malgré la composante de propriété inaliénable de l'esclavage.

I - LA FRANCE ET L'ESCLAVAGE : QUAND LA CANNE À SUCRE SAUVE LA COLONIE

« La canne à sucre est ce qui fait la richesse du blanc créole (...) La canne à sucre est ce qui permet à la colonie de rester debout (...) La France est la France. La colonie est la colonie. »
(Confiant, 1994 : 34 & 95).

Selon Scott, la domination a besoin d'internaliser des valeurs et des droits afin de donner des ordres qui délimitent les obligations des subalternes (Scott, 2008 : 32). Dans le même ordre d'idées, Boltanski (2009:217) estime que les dominants savent qu'il est indispensable d'avoir des règles (droits, procédures, normes) car dans un monde régi par l'incertitude, ils ne pourront pas assurer leurs gains. La présente contribution cherche à entrecroiser différents aspects sur la verticalité établie, d'une part, entre les territoires colonisés ultra-marins français et la métropole et, d'autre part, entre les maîtres et les peuples asservis (Bucher, 2011 ; Burnard et Garrigus, 2016 ; Heuman et Burnard, 2011 ; Régent, 2007).

Pour démontrer la première verticalité, nous transcrivons quelques déclarations. Un grossiste du XVII^{ème} siècle affirme que « les colonies n'ont été fondées que pour l'utilité de la métropole » (Cavignac, 1967, In Régent, 2007 : 90). D'autres affirment que si les conditions naturelles déterminaient les lieux d'implantation, la décision était déterminée par la capacité à générer des rentes pour la métropole (Soares et al., 2012 : 566). De même, pour le chercheur Robert Stein (2000:335) « la raison politique insiste sur le fait que les colonies sont toujours dépendantes de la mère patrie ». Parmi les réglementations imposées figurait le système français d'exclusivité de la métropole, qui impliquait un double monopole, commercial et manufacturier. Il était interdit de vendre, d'acheter ou de transporter des produits avec d'autres pays, ainsi que de fabriquer des produits (autres que ceux autorisés) à partir des îles (Régent, 2007:91). De plus, on suppose que l'esclavage n'était pas considéré comme un acte « juste », puisqu'il était interdit dans l'Hexagone, même s'il était autorisé dans les colonies. Cela démontre la différenciation et incohérence entre la métropole et les colonies.

La seconde verticalité en question est régie par le Code Noir (1685), qui stipule les droits des esclaves et les devoirs des maîtres – malgré le fait qu'ils étaient rarement respectés (Bélénus, 1998:59). Parmi ceux-ci, on trouve le devoir de christianiser les esclaves (baptême), d'inciter au mariage, de donner des rations alimentaires et des vêtements corrects et, surtout, l'interdiction de l'usage « excessif » de la force pour punir (Boucher, 2011 : 228-229). Cependant, il n'est nulle part déterminé ce que l'on entend par excessif. Pour l'intellectuel guadeloupéen Roger Toumson (1998 : 85), le Code Noir sert à justifier que les maîtres peuvent jouir de leur statut de « blanc » et que tout individu de couleur leur doit le respect pour leur double statut : blanc et maître. Nous allons maintenant voir comment se mettent en place la colonie, l'esclavage et la différenciation sociale.

I - A - COLONIES : POURQUOI DES ESCLAVES ?

Les premiers établissements français sont inaugurés par Pierre Belain d'Esnambuc en 1630 sur l'île de Sainte-Croix (actuelle Saint-Kitts), d'où ils sont expulsés par les Britanniques en 1713 (Carnegie et Patterson, 1996 : 75). C'est à partir de là, en 1635, que commence la colonisation de la Martinique et de la Guadeloupe (et des îles voisines). Bien que les peuples Caraïbes (peuples originaires) aient entravé la colonisation française dans les deux cas, la colonisation a été rapidement achevée par leur extermination ou leur expulsion (Kiple et Ornelas, 1996 : 54). Le choix de ces îles n'était pas fortuit, mais plutôt circonstanciel, car pour l'Empire espagnol, il s'agissait de terres inutiles, sans minéraux (Crespo et González, 2011:13). En 1670, l'entreprise coloniale s'étend à l'île qui deviendra la plus importante de l'empire, Saint-Domingue (Boucher, 2011). À cette époque, les peuples autochtones (Tainos) avaient été presque exterminés par deux siècles de présence impériale espagnole.

Après l'établissement des premières colonies, commence ce que le romancier George Lamming (1960) appelle « une immense migration humaine vers le nouveau monde des Caraïbes [où] tout le monde s'est retrouvé en terre étrangère ». Un mouvement initié par des Européens pauvres appelés engagés (*Indenture servitude*) qui vendaient leur liberté pendant 36 mois pour payer les frais de déménagement vers les îles (Muñoz et Grafenstein, 2011 : 35). Ces individus avaient une incapacité physique à s'adapter au climat et aux maladies (Bélénus, 1998 : 8) contrairement à ce que vivaient les autres peuples habitués aux tropiques (Esposito, 2015). Cette raison pragmatique, ainsi qu'une raison religieuse (« pour sauver les âmes païennes amenées dans les îles pour le baptême » selon Louis XIII) ont incité l'empire français à accepter l'esclavage (Bélénus, 1998:59). Or, pour Régent (2007:40), il existe deux autres motivations : Par tradition (puisque les esclaves africains étaient utilisés dans les plantations des Canaries, de Madère et de São Tomé depuis le XVème siècle) et par facilité (puisque le déracinement des Africains facilitait leur contrôle). Mais quel était le but de faire venir des esclaves ?

I - B - CANNE À SUCRE ET ESCLAVE AFRICAIN : POUR QUOI FAIRE ?

Si, au début, les blancs pauvres (engagés) étaient utilisés pour exploiter des terres agricoles produisant principalement du tabac, de l'indigo, du coton et du café, ces produits primaires nécessitaient des terres rares et une main-d'œuvre limitée. Cependant, l'expulsion des Hollandais du Brésil en 1640 les contraint à se réinstaller à la Barbade et en Guadeloupe (1654), apportant avec eux la canne à sucre et les techniques de production du sucre, qui se répandront progressivement dans toutes les îles. Leur arrivée et le déclin du cycle du tabac (il s'éteignit complètement en 1690) provoquèrent une modification totale des relations de travail et territoriales puisque cette canne à sucre nécessitait un investissement en capital pour acquérir des terres, des machines et de la main-d'œuvre esclave (Muñoz et Grafenstein, 2011:54 ; Boucher, 2011:218-219).

En conséquence, une monoculture concentrée entre un nombre réduit de propriétaires a commencé. En 1671, un domaine (habitation-plantation) avait une superficie moyenne de 50

hectares, alors que pendant le cycle du tabac elle était de 15 (Régent, 2007:104). La même année, 74% et 89% de la surface de la Martinique et de la Guadeloupe possédaient des plantations de canne à sucre (Régent, 2007 : 94-95). Selon Boucher (2011 : 224), « le sucre est crucial en Martinique et en Guadeloupe dans les années 1680, mais pas dans la mesure où il le sera en 1750 ». Après 1763, Saint-Domingue surmonte les Petites Antilles avec une économie de grands espaces pour se consolider comme le principal producteur de sucre au monde.

La conséquence de ce changement de paradigme a été un besoin croissant de main-d'œuvre. Cela explique la croissance disproportionnée de la population esclave : en Martinique et à Saint-Domingue, entre 1700 et 1730, le nombre d'esclaves a été multiplié respectivement par 3 et 9 (Pitchard, 2004:424). On estime qu'entre 1650 et 1848, les territoires français ont reçu environ 1,5 million d'esclaves – dont 20% sont morts pendant le passage intermédiaire (Régent, 2007 : 55-67). Le nombre moyen d'esclaves arrivant dans les territoires français est considéré au total 864 000 (Saint-Domingue), 366 000 (Martinique) et 291 000 (Guadeloupe) (Régent, 2007:51).

De même, ce que l'on appelle l'or blanc (le sucre) a eu un impact sur la verticalité économique établie entre la colonie et la métropole – gardons à l'esprit le système d'exclusivité évoqué précédemment. En effet, les exportations de produits (principalement le sucre) vers la France sont passées de 221 à 500 millions de livres entre 1735 et 1752 respectivement, pour atteindre près de 750 millions de livres en 1777 (Butel, 2000:194). Cette demande était, dans certains cas, incitée par les empires (et les lobbyistes du sucre) tant au sein des classes populaires (Coquery, 2017:23) que bourgeoises qui l'utilisaient pour sucrer d'autres produits coloniaux : thé, café et chocolat (Burac, 2011:143).

II - LA POLARISATION SOCIALE : ENTRE LA PEAU ET LE RANG

« Les rapports de race et de classes, toujours aussi prégnants, divisent la société entre blancs créoles, mulâtres (rejetons des Blancs avec les femmes esclaves) et noirs : véritable « pigmentocratie » (Confiant, 1994 : 9).

La double verticalité déjà évoquée nous oblige à identifier le mode d'organisation de la société, qui a dès sa genèse une inégalité raciale, une structure sociale fracturée et une hiérarchie récalcitrante. La notion de « race sociale » est utilisée telle que Wagley la définit comme « la manière dont les membres d'une société tendent à se catégoriser les uns les autres en fonction de leurs aspects physiques » (Wagley, 1952:12). Bien que chaque nation ait sa propre façon de classer : aux Etats-Unis, le système d'une goutte de sang donne une origine africaine à tout individu ayant une goutte de sang de ce continent et au Brésil, une goutte « blanche » fait que l'individu est considéré comme tel (Bastide, 1968 : 21). Nous allons maintenant observer la manière dont cette « race sociale » est construite dans les Caraïbes françaises.

En effet, la distinction de couleur (« race sociale ») et le rang répondent à un besoin de différenciation, de domination et de conservation de positions de supériorité. Nous pouvons le constater à travers deux exemples. D'une part, la plupart des codes de l'esclave avaient trois points communs : le statut de l'esclave était à vie ; il avait une composante raciale et de propriété (Esposito, 2015:13). Troisièmement, cette composante raciale était le garant du contrôle colonial à travers l'identification de la supériorité (rang) et de la couleur (« blanc »). En effet, le ministre de Louis XV, Choiseul déclare en 1766 : « les unions légitimes des blancs avec les femmes de couleur doivent être découragées. Si par ces alliances, les blancs finissaient par s'entendre avec les noirs libres, la colonie pourrait facilement échapper à l'autorité du roi » (In Régent, 2007 : 67).

Pour justifier la domination, le dominant doit posséder la capacité de restreindre l'accès aux autres couches dans des proportions plus ou moins importantes (Boltanski, 2009 : 176). Bien que Boltanski n'utilise pas la race, la couleur de peau ou l'esclavage dans son travail, sa théorie fait écho à la conformation des dominants et des dominés dans les Caraïbes. Il est important d'établir une complicité dans le secret et les avantages avec certains acteurs (généralement à la peau plus claire) en leur autorisant l'accès aux niveaux intermédiaires des subalternes (*Géreur, Économies, Commandeur*) par opposition aux niveaux inférieurs (esclaves). Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser aux deux dimensions de la différenciation : la « race sociale » et le rang dans la hiérarchie productive.

II - A - LA « RACE SOCIALE » : STATUT, COULEUR ET ORIGINE

Du point de vue démographique, l'immigration française est principalement masculine, ce qui signifie que le métissage était logique. Cependant, lorsque la société coloniale est solidement établie, l'accès à la caste blanche est restreint (Régent, 2007:60 et 64). Ce métissage oblige la minorité dominante à mettre en place des mécanismes de différenciation liés à la couleur de la peau afin de préserver la structure de pouvoir vis-à-vis des dominés - empêchant, par exemple, les enfants d'esclaves de prétendre à l'ascension sociale.

Ce que Confiant définit comme la « pigmentocratie » semble trouver son origine dans le système des castes raciales de l'empire espagnol (qui, à son tour, s'est nourri de la division socioreligieuse de l'Inde). Une pyramide ethno-sociale permet à chaque individu d'identifier sa place dans la hiérarchie (en fonction des origines et du métissage de ses géniteurs) qui est presque toujours descendante (Carrera, 2003 ; Catelli, 2012). Dans les Caraïbes françaises, il y avait des limites qui ne pouvaient jamais être franchies par un métis, aussi blanc qu'il soit, il serait considéré comme un « blanchi » (mal-blanchi) (Toumson, 1998:112). Cette division avait lieu parce que, quantitativement, les maîtres étaient toujours minoritaires et que le seul mécanisme pour empêcher tout le monde d'accéder aux autres rangs était de diviser par origine.

Pour Charles Frostin (1975), à Saint-Domingue, il y avait une division claire entre les blancs, les affranchis et les esclaves - parfois appelés noirs (Casimir, 2006) -, ce qui révèle un mélange

entre une catégorie raciale (blanc/noir) et des catégories juridiques (propriétaire d'esclave/maître d'esclave, affranchi et esclave). Entre 1681 et 1789, Frostin (1975) montre une croissance inégale dans les trois territoires français. Les affranchis ont été multipliés par 10 en un siècle dans tous les territoires ; les blancs par 4 à Saint-Domingue et en Guadeloupe et par 2 en Martinique. En revanche, le nombre d'esclaves a été multiplié respectivement par 200, 20 et 5,5 (In Muñoz et Grafenstein, 2011 : 27). À l'aube du XIX^{ème} siècle, conséquence évidente de la révolution haïtienne, le nombre d'esclaves a diminué sur ce territoire, entraînant une augmentation significative en Martinique et en Guadeloupe (Schnakenbourg, 1980 : 48-49).

Dans les territoires français, un système complexe de catégorisation-distinction des couleurs est établi - avec une suprématie de tout individu européen et « blanc » - résidant dans de multiples nuances, bien qu'avec une volonté de se rapprocher de la couleur blanche de la peau, des cheveux raides (Speranza, 2004) ou de la forme des lèvres et du nez, où même l'esthétique pourrait être transférée à l'intelligence (Giraud, 1995 : 76).

Il y avait donc une volonté de créer une organisation qui justifierait la « supériorité » des uns (Brathwaite, 2000 : 880) et inciterait à la compétition entre les autres, puisqu'il y avait moins de postes physiques et avec un meilleur rationnement alimentaire (milieu). Ceci est confirmé par de multiples spécialistes : « Avoir la peau claire confère encore des avantages sociaux et sexuels certains en Martinique (surtout) et en Guadeloupe (...) il y a encore une forte corrélation entre classe et couleur » (Burton, 1995 : 11). Pour Giraud (1995:77) la suprématie du blanc est la condition sine qua none de l'infériorité du noir, qui est le reflet d'une structure sociale imposée par les colonisateurs.

Cette hiérarchie s'organise en fonction de la couleur de la peau, mais est également liée au lieu de naissance (Antilles ou Afrique), à la connaissance de la langue créole (L'Etang, 2011) et au degré de métissage (Régent, 2010:10). Cependant, pour Roger Toumson, le métissage est un mythe qui sert de mécanisme de domination et d'identification de tout individu « non-blanc ». Pour cette raison, il existe une « hiérarchisation délirante des races et des couleurs » qui tombe dans une « paranoïa de la classification » qui distingue 128 types de classifications sans aucune réalité biologique (Toumson, 1998:111-115). Le tableau 1 montre quelques exemples de division raciale dans les Caraïbes françaises.

Tableau 1 : « Paranoïa de la classification »

Homme	Femme	Résultat
Blanc	Négresse	Mulâtre
Blanc	Mulâtre	Quarteron
Blanc	Métis	Mamelouc
Mamelouc	Blanc	Quarteron
Blanc	Quarteronnée	Sang-mêlé
Blanc	Sang-mêlé	Sang-mêlé

Source : Moreau de Saint-Méry, 1787 ; Toumson, 1998 :111

En effet, comme le mentionne Giraud (1995 :80) « pour les non-blancs (mariés à des Blancs), il s'agit d'un avantage social et d'un moyen recherché de mobilité ascendante, comme un capital à acquérir ou à défendre ». Au-delà de la paranoïa de classification, un troisième groupe (qui existait aussi dans les territoires espagnols) s'est constitué : les mulâtres. Ceux-ci se situent entre maîtres et esclaves puisque, régulièrement libres, ils sont vus comme ceux qui « rejettent leurs origines négro-africaines et, donc, esclaves » (Giraud, 1995:82) car « dès qu'un mulâtre possédait un cheval, il niait que sa mère était noire » (Confiant, 1994:96). En même temps, selon Toumson (1998:115), les femmes mulâtres avaient un destin trafiqué : être les maîtresses du maître.

II - A - DIFFÉRENCIATION : LE RANG ET LA COULEUR DE LA PEAU

Dans la société esclavagiste et postcolonial (Aragón, 2021), un autre type de division était établi selon l'activité (le rang) au sein de la plantation-habitation. Cette hiérarchie « devait organiser le processus de travail sur la plantation de sucre et discipliner les travailleurs » (Tomich, 2000 : 428). Pour renforcer la domination, il faut pouvoir montrer qu'il existe un facteur de convergence entre des acteurs dispersés dans l'espace, exerçant des activités différentes, occupant des positions très diverses par rapport aux autorités, dotés de pouvoirs inégaux en termes de propriété et de capital (Boltanski, 2009 : 213).

Au sommet de la pyramide se trouvaient les maîtres d'esclaves ou planteurs (créoles blancs, Békés), qui personnifiaient le pouvoir sur le domaine. Les propriétaires terriens de Saint-Domingue résidaient en France, ce qui était moins courant en Martinique et en Guadeloupe. A leurs côtés, il y avait un groupe de subordonnés supérieurs et libres où l'on trouve l'administrateur (gèreur), les surintendants ou inspecteurs (économés), l'esclavagiste ou contremaître (commandeur), qui avaient des conditions infiniment meilleures que les autres. À l'exception du gèreur, ces deux derniers étaient généralement des mulâtres. Le commandeur a été décrit par le romancier Confiant (1994 :73) comme cet acteur qui : « n'est pas fait pour être aimé, mais pour être obéi et faire marcher droit les noirs ». Ils étaient chargés de porter « le fouet et la canne à pommeau de fer » (Tomich, 2000 :428-429).

Par la suite, la population des esclaves a été divisée en trois groupes principaux. Les subalternes moyens-hauts au sein desquels on trouve les « esclaves de case » au service de la maison du maître. Au deuxième niveau se trouvaient les subalternes moyens - appelés « esclaves de talent » - qui avaient un métier tel que charpentier, raffineur, tonnelier, forgeron, maçon. Au bas de la hiérarchie, il y avait les subordonnés les plus bas, qui comprenaient la plupart de ceux qui travaillaient au moulin (esclaves du moulin) ou dans les champs (nègre de jardin). Ces derniers étaient à leur tour divisés selon le sexe et la force physique : les hommes qui coupaient (coupeurs) et les femmes qui attachaient les cannes (amarreuses), mais aussi les transporteurs de cannes (muletiers et cabrouiettier) (Bélénus, 1998:15 ; Tomich, 2000 : 428 ; Régent, 2007:140).

Cette pyramide doit être vue en termes de juxtaposition raciale : plus la peau est claire, plus la possibilité de promotion est grande. Toute cette division au sein de la plantation était acceptée et justifiée comme un processus social basé sur des attributs personnels et imaginaires qui légitime la domination. Selon Tomich (2000:415), c'est ainsi que les esclaves étaient répartis entre les différentes occupations et activités de la plantation sucrière.

Tableau 2 : Personnel hiérarchique

HAUT (blanc)		
Planteur	Au sommet de la hiérarchie de la plantations	Il personnifie le pouvoir sur le domaine.
Administrateur (Géreur)	Responsable de l'ensemble des opérations sur le domaine.	Il vivait sur la plantation, soit dans la grande maison, soit dans une maison séparée avec sa famille.
MOYEN SUPÉRIEUR (mulâtre)		
Surveillant (Économes)	S'occupait des travaux quotidiens de la plantation. Il était directement responsable des esclaves (pour tenir un registre des naissances, des décès, des accidents).	Il connaissait les conditions individuelles de chaque esclave. Il se situait entre la demande excédentaire du maître et sa demande de maintien du contrôle social.
Commandeurs d'esclaves	« L'âme de la plantation ». Il était chargé de rassembler uniquement les esclaves des ouvriers agricoles.	Esclaves eux-mêmes, ils symbolisaient à la fois l'autorité et l'exemption du travail physique.
Domestiques	Ils sont considérés comme les plus choyés.	Ils sont mieux nourris, mieux vêtus et un peu mieux traités car ils n'ont pas de commandant.
Chef raffineur	Esclave le plus important de la plantation	La totalité de la récolte était entre ses mains.
MOYEN (noir)		
Maître du moulin		Grand prestige
Esclaves de talent	Ceux qui se distinguaient par leur connaissance d'un métier.	Charpentiers, tonneliers, forgerons, maçons...
BAS (noir)		
Esclaves du moulin	Leur travail est épuisant, dangereux et périlleux.	De nombreux esclaves ont les bras broyés dans les moulins ou sont brûlés dans les chaudières.
Muletier & Cabrouettier (conducteur de mules)		Transportant la canne vers les moulins ou les raffineries.
Coupeurs et amarreuses		Hommes qui doivent couper les cannes et femmes qui doivent lier les cannes coupées en paquets.

Source : Tomich, 2000 : 418 y 428-429 ; Confiant, 1994 :90

III - L'HABITUS : *SUGARCANE FIELDS FOREVER*

« La nèg sé an ras ki ni modisyon, wi ! (...) Kann sé modisyon ! (le nègre est une race sur laquelle pèse la maudition ! (...) La canne est maudition) » (Confiant, 1994 :67-68)

Après avoir étudié la manière dont la société est divisée, la section suivante vise à analyser l'impact du lieu où une communauté interagit. Comme nous l'avons mentionné, la canne à sucre transforme les Caraïbes socialement, mais aussi territorialement et architecturalement. C'est ainsi que se construisent les Plantations-Habitations (P-H) qui structurent et divisent la vie de chaque individu. Le sociologue Pierre Bourdieu (1979) cherche à comprendre l'influence du milieu dans lequel évoluent les agents en tant que générateurs de comportements (influencés par les expériences sociales) en berçant le concept d'habitus. D'autres travaux font allusion au conditionnement social et aux signaux associés à l'appartenance à un habitus lié aux pratiques de chaque agent (Ball et al., 2002 : 51). Le fait d'imposer ou d'accepter la domination est donc influencé par un ensemble de dispositions héritées ou apprises au sein de cet habitus, qui peuvent faire partie d'un « effet d'imposition symbolique » (Bourdieu, 1979 : 24-25).

Bien que tous deux observent le monde social sans asservissement, l'habitus peut être utilisé pour tout autre appareil de contrôle. En effet, les dispositifs de domination que nous observerons dans le P-H peuvent donner l'illusion que le pouvoir est systémique (au sens où il n'appartient à personne) et dont le contrôle échappe partiellement à chacun des acteurs (Boltanski, 2009 : 213). Ainsi, selon Bourdieu (1979 : 139), il existe une correspondance entre la structure de l'espace naturel, de l'espace social et de l'espace de propriété, qui lie symboliquement les agents.

Il va sans dire qu'en dehors du P-H, l'esclave n'avait aucune valeur en tant que « bien » (en dehors d'un P-H, il n'avait aucune « utilité »). Le lien entre l'esclave et le P-H est donc inaliénable du système de domination esclavagiste. En effet, le déracinement subi par les peuples asservis fait du P-H le nouvel environnement « maison » auquel ils doivent s'adapter.

Quant aux équipements de l'économie de la confluence P-H (récolte, raffinerie) ; résidentiels ; espaces punitifs et interdits (Burac et Bégot, 2011:1) et parfois infirmeries (Carnegie et Petterson, 1996:102). Les trois ensembles de bâtiments étaient : 1) les maisons du maître (Grand-Case) où vivaient les domestiques et généralement proches de l'endroit où résidaient les subalternes supérieurs ; 2) à l'écart et parfois cachées de la vue du maître se trouvaient les maisons des esclaves (Cases Nègres) et 3) les bâtiments de transformation du sucre (moulin, bouilloire, infirmeries, distilleries, ateliers d'artisans). Il y a aussi des champs cultivés (plantation) et d'autres sans culture (la savane).

Si la maison du maître sert avant tout d'abri, pour Bégot (2011:15) elle a derrière elle un élément symbolique : imposer son pouvoir et construire un monde social binaire entre colon/esclave et esclave. C'est l'élément déterminant que, malheureusement, Bégot ne développe pas : la « violence symbolique » qui s'applique à tous les agents qui interagissent

dans une telle organisation architecturale et productive. La ségrégation raciale est à nouveau à l'œuvre, puisque les espaces étaient rigoureusement divisés et séparés entre les populations blanches et noires. En effet, le P-H a été décrit comme une institution totalitaire où les espaces ont une double fonction : d'une part, ils ont été construits par et pour la production sucrière, d'autre part, ils exercent une pression coercitive envers les esclaves, qui profite à l'État français, aux planteurs de sucre et aux créoles blancs (L'Étang, 2011:187-188).

Les arrangements, les limites et les interdictions entre les différentes structures façonnent les agents en interaction. Selon Toumson (2011:230) chaque espace implique un ensemble de pratiques qui sont attribuées pour différencier (encore) les individus, mais en même temps pour les unir autour d'une relation de besoin mutuel (produire du sucre). Les lieux de socialisation communs à tous les agents sont inexistantes, les esclaves exécutent leur travail en fonction de leur rang et lorsqu'ils ont terminé, ils retournent dans leurs cases. L'organisation et la distinction sont le résultat de la construction d'un sentiment d'appartenance à un rang, de sorte que les structures architecturales ont comme élément sous-jacent : renforcer le pouvoir du maître (élitisme) et perpétuer la tradition (héritage).

Ces espaces sociaux sont la représentation abstraite qui permet de se faire une idée globale de l'ensemble des unions et des ruptures sociales dans le monde de l'esclavage. En effet, il sert inévitablement de barrière physique qui maintient les positions sociales et symboliques (Toumson, 2011 : 229 ; Bourdieu, 1979 :191). Pour cette raison, l'habitus est le principe générateur qui définit et différencie les pratiques et les rôles sociaux de chaque acteur. Toumson (2011 : 230-231) affirme que l'homologie entre l'espace de plantation et l'espace d'habitation s'explique par deux structures régies par les mêmes principes : chaque espace possède un habitus qui est respecté, lequel attribue des différences hiérarchiques qui traversent l'espace naturel, social et architectural. C'est pourquoi il considère le P-H comme l'espace de référence de la dialectique maître-esclave.

D'autre part, bien que le P-H soit inscrit dans d'autres systèmes de grands domaines agricoles, il s'en distingue car il réalise une exploitation extensive (monoculture), spéculative et destinée à l'exportation (Burac et Bégot, 2011:9). Pendant une période significative, ils ont fonctionné comme des fiefs fermés et relativement autonomes du reste des villages de l'île (Bertin-Elizabeth, 2011:364) puisque la production aboutissait généralement en Europe. Pour cette raison, Burac (2011:145) considère que le sucre marque le début d'un cycle de production purement capitaliste et dépendant de l'étranger.

La structure architecturale (des zones de résidence, de travail, de production et des zones interdites) liée à d'autres éléments (héritage, tradition, fortune) détermine une sorte de conscience de classe, essentielle pour transmettre les bases intrinsèques de la domination. Cette ségrégation spatiale à la fois effective et symbolique permet aux individus de s'identifier et d'être identifiés par les autres comme appartenant à un groupe en fonction de leur tâche, comme cela a été démontré pour d'autres contextes (Grousset, 2012 : 162). Ainsi, des liens de socialisation s'établissent où les individus situent leurs pairs. De cette manière, comme l'a

analysé l'anthropologie classique, les individus établissent des liens de socialisation entre pairs isolés des autres cercles et du monde extérieur pendant une longue période, menant une vie solitaire, dont les détails sont explicitement et méticuleusement réglés (Goffman, 1979 : 41). Pour faire partie d'un groupe social, il est indispensable de pouvoir s'identifier (rang, couleur, origine) et d'accepter les normes que ces attributs impliquent. Par conséquent, les P-H sont en phase avec l'ensemble du système de coordination, d'organisation et de hiérarchisation qui implique que l'esclavage repose sur un fort sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté qui garantit l'attribution à chacun d'entre eux devant les membres actuels et futurs.

CONCLUSION

Le présent texte visait à analyser certains des mécanismes de domination qui, selon la sociologie politique, ont été exposés par la littérature spécialisée. Il va sans dire que, dans un contexte d'esclavage, trouver des points communs avec les sociétés « libres » révèle la complexité des différents rouages d'un tel système d'exploitation. Cependant, nous avons démontré que la domination ne s'impose pas d'un seul coup, comme l'esclavage voudrait nous le faire croire, mais qu'elle est un processus évolutif, métamorphosant et changeant qui cherche toujours à perpétuer et à préserver les structures (Boltanski, 2009:176).

Nous avons mis en lumière le principe de verticalité entre les territoires et les acteurs, qui montre comment il existe un marché et une main d'œuvre captive. De même, dans la première partie, nous avons montré l'évolution du système colonial vers un système de monoculture de la canne à sucre pour l'Europe, avec une main d'œuvre esclave africaine. Dans la deuxième, à travers l'analyse de la polarisation sociale, nous avons révélé comment la clé de différenciation est introduite pour garantir la domination, l'identification et la racialisation. Dans la dernière section, nous avons observé, à travers le prisme de l'habitus, comment la domination est garantie dans le temps et l'espace. Il est montré que le double rôle des maîtres (économique) et des blancs (race sociale) renforce le sentiment de « supériorité ». Néanmoins, les maîtres établissent certains liens horizontaux comme le fait de parler créole avec les esclaves, ce qui leur permet d'utiliser le français avec les métropolitains (Régent, 2007:147). Leur identité est renforcée par une endogamie élevée, un patriarcat récalcitrant et le catholicisme (L'Etang, 2011:187). Cette domination converge dans les descendants des deux groupes, puisque ces enfants apprennent les affinités, les convergences et les divergences selon la fracture de la couleur de peau et du rang, ce qui garantit la continuité du système.

Nous ne pouvons ignorer que le capitalisme a influencé la mise en œuvre de ce système préindustriel d'exploitation et de domination. Cependant, la révolution industrielle montre, d'une part, que l'esclavage est un système de production obsolète et, d'autre part, oriente les nouveaux horizons productifs liés à la systématisation des processus, à l'achat de machines occidentales et à la prolétarianisation du travail. Les études sur l'esclavage, la restitution et la racialisation sont en vogue. Cependant, cette littérature n'est toujours pas au cœur du débat économique-politique qui révèle les fardeaux des uns et les avantages des autres.

Heureusement, il y a quelques décennies, un nouveau courant de recherche a commencé à montrer dans quelle mesure les performances économiques contemporaines sont corrélées à un passé esclavagiste, pour tous les acteurs concernés (Engerman et Sokoloff, 2002). Ainsi, des études comparatives sont menées entre et au sein des pays pour identifier l'impact des régions où l'esclavage a existé (Bruhn et Gallego, 2012). Ces initiatives scientifiques doivent se poursuivre pour vérifier empiriquement les dommages subis par les populations et les territoires asservis afin de proposer une restitution économique, politique et symbolique.

BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D., C. Garcia-Jimeno, et J. A. Robinson (2012): «Finding Eldorado: Slavery and Long-Run Development in Colombia», *Journal of Comparative Economics* 40: 534–64.
- Aragon Falomir, et Julián Cárdenas (2020): «Análisis de redes empresariales y puertas giratorias en México: Cartografía de una clase dominante público-privada», *Temas y Debates*, UNR, Argentina. <https://doi.org/10.35305/tyd.v0i39.458>
- Aragón Falomir, J. (2021). « Les Apaches face à la colonisation et globalisation du réel et de l'imaginaire », *Revue Amerika*, 22. <https://doi.org/10.4000/amerika.13693>
- Aragón Falomir, J. (2022). Women, Violence and Tourism: Modes of Domination in the Mexican Caribbean, *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 47(3). <http://doi.org/10.1080/08263663.2022.2110784>
- Anselin, A. (1995): «West Indians in France», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by Richard D. E. Burton and Fred Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- Ball, S. J., J. Davies, M. David, and D. Reay. (2002): « 'Classification' and 'Judgement': Social Class and the 'Cognitive Structures' of Choice of Higher Education », *British Journal of Sociology of Education* 23, no. 1: 51–72.
- Bastide, R. (1968): *Les Amériques Noires: Les civilisations africaines dans le nouveau Monde*. Editions L'Harmattan, Paris.
- Batie, R. C. (2000): «Why Sugar? Economic Cycles and the Changing of Staples on the English and French Antilles, 1624-54», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, edited by V. Shepherd and H. McD. Beckles, Ian Randle Publishers, Kingston.
- Beetham, D. (1991): *The Legitimation of Power*. Palgrave Macmillan, Basingstoke:
- Bégot, D. (2011): «Maisons de Maître et Grand-cases Aux Antilles Françaises (XVII-XIX Siècles)», In *L'habitation/Plantation. Héritages et Mutations. Caraïbe-Amérique*, edited by M. Burac and D. Bégot, Karthala, Paris.
- Bélénus, R (1998) : *L'esclave En Guadeloupe et En Martinique Du XVII Au XIX Siècle*. Jasor, Pointe-à-Pitre.
- Bertin-Elizabeth, C. (2011): «L'espace de La Plantation», In *L'habitation/Plantation. Héritages et Mutations. Caraïbe-Amérique*, edited by M. Burac and D. Bégot, Karthala. Paris.
- Boucher, P. (2011): «The French and Dutch Caribbean, 1600-1800» In *The Caribbean. A History of the Region and Its Peoples*, Stephan Palmié and Francisco Scarano, The University of Chicago Press, Chicago.
- Bourdieu, P. (1979): *La distinction. critique sociale du jugement*, Minit, Paris.

- Brathwaite, K. (2000): «Caliban, Ariel, and Unprospero in the Conflict of Creolization: A Study of the Slave Revolt in Jamaica in 1831-32», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, edited by V. Shepherd and H. McD. Beckles, Ian Randle Publishers, Kingston.
- Bruhn, M. et F. A. Gallego (2012): «Good, Bad, and Ugly Colonial Activities: Do They Matter for Economic Development?», *The Review of Economics and Statistics* 94, no. 2: 433–61.
- Burac, M. (2011): «La Plantation Dans La Mondialisation», In *L’habitation/Plantation. Héritages et Mutations. Caraïbe-Amérique*, edited by M. Burac and D. Bégot, Karthala, Paris.
- (1995): «The French Antilles and the Wider Caribbean», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by R. D. E. Burton and F. Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- Burac, M. et D. Bégot (2011): *L’habitation/Plantation. Héritages et Mutations. Caraïbe-Amérique*. Karthala, Paris.
- Burnard, T. (2011): «The Planter Class», edited by T. Burnard and G. Heuman, Routledge, London.
- Burnard, T. et J. Garrigus (2016): *The Plantation Machine*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, Pennsylvania.
- Burton, R. (1995): «The French West Indies à l’heure de l’Europe: An Overview», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by R. Burton and F. Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- (1995): «The Idea of Difference in Contemporary French West Indian Thought: Negritude, Antillanité, Créolité», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by R. Burton and F. Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- Burton, R. et F. Reno (1995): *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*. Macmillan Press LTD. Hong Kong, 1995.
- Butel, P. (2000) «France, The Antilles and Europe in the Seventeenth and Eighteenth Centuries: Renewals of Foreign Trade», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World.*, edited by V. Shepherd and H. McD. Beckles, Ian Randle Publishers, Kingston, 194–205.
- Carnegie, J., et P. Patterson. (1996) *The People Who Came* Vol. 2. Edited by Kamau E. Brathwaite. Longman Singapore Publishers, Singapore.
- Carrera, M. (2003): *Imagining Identity in New Spain: Race, Lineage, and the Colonial Body in Portraiture and Casta Paintings*. University of Texas, Austin.
- Casimir, J. (1991): *La Caraïbe : une et divisible*. H. Deschamps, Port-au-Prince.
- Catelli, L. (2012): «Pintores criollos, pintura de castas y colonialismo interno: », *Cuadernos del CILHA* 13, no. 2: 147–75.
- Confiant, R. (1994): *Commandeur Du Sucre*. Écriture, Paris.
- Coquery, N. (2017): «Préface», In *Le Goût de l’or Blanc Le Sucre En France Au XVIIIe Siècle.*, by M. Villeret. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Cousseau, V. (2019): «Les Livres de Couleur de La Martinique Au Début de La Révolution, Entre Suivisme et Activisme», In *Revue de Philanthropie*, No. 8, Presses universitaires de Rouen, Rouen.
- Crespo Solana, A., et Ma. D. Gonzalez-Ripoll (2011): *Historia de Las Antillas No Hispanas*. Historia de las Antillas, vol III. Doce Calles, España.

- Daniel, J. (2001): «The Construction of Dependency: Economics and Politics in the French Antilles», In *Islands at the Crossroads : Politics in the Non-Independent Caribbean*, edited by A. Gamaliel Ramos and A. I. Rivera, Ian Randle Publishers, Kingston: 61–79.
- Easterly, W. (2007): «Inequality Does Cause Underdevelopment: Insights from a New Instrument», *Journal of Development Economics* 84, no. 2: 755–76. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2006.11.002>.
- Egerton, D. R. (2006): «Slaves to the Marketplace. Economic Liberty and Black Rebelliousness in the Atlantic World», *Journal of the Early Republic* 26, no. 4: 614–39.
- Engerman, S. L., and K. L. Sokoloff (2002): «Factor Endowments, Inequality, and Paths of Development Among New World Economics», *National Bureau of Economic Research*, <https://doi.org/10.3386/w9259>.
- Esposito, E. (2005): «Side Effects of Immunities: The African Slave Trade», *European University Institute Max Weber Programme*, Working Paper.
- Frostin, C. (1975): *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVIIe et XVIIIe siècles: Haïti avant 1789*. Collection Histoire et littérature haïtiennes. L'ÉHESS, Paris.
- Giraud, M. (1995): «Dialectics of Descent and Phenotypes in Racial Classification in Martinique», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by R. Burton and F. Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- Goffman, E. (1979): *Gender Advertisements*. Macmillan, London.
- Grousset-Charrière, S. (2012) : *La face cachée de Havard*. La Documentation française, Paris.
- Held, D. (1989): *Political Theory and the Modern State: Essays on State, Power, and Democracy*, Calif, Stanford.
- James, C. L. R. (2000): «French Capitalism and Caribbean Slavery», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, edited by V. Shepherd and H. McD. Beckles, Ian Randle Publishers, Kingston, pp. 466-471.
- Kiple, D. F., et K. C. Ornelas. (1996): «After the Encounter: Disease and Demographics in the Lesser Antilles», In *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, edited by R. L. Paquette and S. L. Engerman. University Press of Florida, Florida.
- Lamming, G. (1960 [2005]): *The Pleasures of Exile*. New edition Pluto Press, London.
- L'Etang, G. (2011): *Créolisation et Créolité à La Martinique. Essai de Périodisation*. Edited by M. Burac and D. Bégot. Karthala, Paris.
- Morales, L. (2011): «Literatura y Cultura. Letras y Artes», In *Historia de Las Antillas No Hispanas*, edited by Ana Crespo Solana and Ma. Dolores Gonzalez-Ripoll, Vol. Historia de las Antillas. Espana: Doce Calles, 2011.
- Moreau de Saint-Méry, L. (1797): *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*. Société de l'histoire des colonies françaises.
- Muñoz, L., et J. Von Grafenstein. (2011): «Economía Colonial», In *Historia de Las Antillas No Hispanas*, edited by A Crespo Solana and M.. D. Gonzalez-Ripoll, Doce Calles, España.
- . (2011): «Poblacion y Sociedad», In *Historia de Las Antillas No Hispanas*, edited by A. Crespo Solana and Ma. Dolores Gonzalez-Ripoll, Doce Calles, España.
- Oudin-Bastide, C. (2013). *L'effroi et La Terreur. Esclavage, Poison et Sorcellerie Aux Antilles*. La découverte, Paris.

- Pritchard, J. (2004). *In Search of Empire: The French in the Americas, 1670–1730.*: Cambridge University Press, Cambridge.
- Régent, F. (2007): *La France et Ses Esclaves. De La Colonisation Aux Abolitions (1620-1848)*. Grasset & Fasquelle.
- Renard, R. (1993) «Immigration and Indentureship in the French West Indies, 1848–1870», in *Caribbean Freedom: Society and Economy from Emancipation to the Present*, edited by H. Beckles and V. Shepherd, Ian Randle Publishers, Kingston.
- Reno, F. (1995): «Politics and Society in Martinique», In *French and West Indian: Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today*, edited by R. D. E. Burton and F. Reno, Macmillan Press LTD, Hong Kong.
- Ribeiro, D. (1977): *As Américas e a Civilização*. Editora Vozes Ltda, Petrópolis.
- Schnakenbourg, C. (2009) : *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIXe et XXe siècles - fluctuations et dépendance 1884-1946*, L'Harmattan, Paris.
- Scott, J. (2008): «Modes of Power and the Re-Conceptualization of Elites», *The Sociological Review* 56: 25–43. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2008.00760.x>.
- Shepherd, V. and H. Beckles (2000), *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, Ian Randle Publishers, Kingston.
- Rénard, R. (2000): « Immigration and Indentureship in the FWI, 1848-1870», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*. Ian Randle Publishers, 2000.
- Sméralda, J. (2004): *Peau Noire, Cheveu Crépu. L'histoire d'une Aliénation*, Jasor, Pointe-à-Pitre.
- Soares, Rodrigo R., Juliano J. Assunção, et Tomás F. Goulart (2012): «A Note on Slavery and the Roots of Inequality», *Journal of Comparative Economics* 40: 565_580.
- Stein, R. (2000): «The French West Indian Sugar Business», edited by Verene A. Shepherd and Hillary Beckles. Ian Randle Publishers, Kingston.
- Tomich, D. (2000): «Slavery in the French Martinique», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, edited by V. Shepherd and H. Beckles. Ian Randle Publishers, Kingston.
- Toumson, R. (1998): *Mythologie Du Métissage*. PUF, Paris.
- (2011): «'Vieux-Habitants' - 'L'habituée.' », In *L'habitation/Plantation. Héritages et Mutations. Caraïbe-Amérique*, edited by M. Burac and D. Bégot, Karthala, Paris.
- Viala, F. (2014): «Edward Kamau Brathwaite's Transnational Anamnesis: Creolizing Columbus in the English Caribbean Collective Memory», In *The Post-Colombus Syndrome*, by F. Viala, Palgrave Macmillan, New York : 41-66.
- Wacquant, L. (2002). From Slavery to Mass Incarceration. *New Left Review*, 13, 41–60.
- Wagley, C. (1963): *Race and Class in Rural Brazil*, Unesco.
- Williams, E. (1994): *Capitalism and Slavery*. University North Carolina, Chapel Hill.
- (2000): «Capitalism and Slavery», In *Caribbean Slavery in the Atlantic World*, edited by V. Shepherd and H. Beckles. Ian Randle Publishers, Kingston.